

Jeudi 27 septembre, la Direction locale recevait l'ensemble des syndicats afin d'aborder les points suivants :

• Elections du 23 octobre 2007

- Remise du matériel de vote : vendredi 19 et lundi 22 octobre.
- Horaires d'ouverture du bureau de vote : 6h30 14h30.
- Le service RH sera à dispo des agents pour aider ceux qui le souhaitent à annoter correctement les enveloppes contenant les bulletins de vote.

La Direction locale souhaitait finaliser ces dispositions par un accord local. Considérant que ce projet d'accord local n'apportait rien ou si peu par rapport aux textes nationaux ou reconduisait des pratiques antérieures (aide du service RH), la CFDT et la CGT se sont abstenues. Les autres : SUD, FO, CFTC et UNSA ont signé.....

Projet 2008

- Accompagnements : début octobre le mercredi, jeudi et vendredi jusqu'à fin janvier 2008. Communication des résultats : février-mars 2008.
- **Courrier**: d'ici la fin de l'année, 5000 points de remises (PRE) auparavant couverts par les gardiens d'immeuble le seront par La Poste.
- Sectorisation totale (rouleurs, moyens de remplacement, gestion des congés, etc.) et mise en place des SAR : début janvier 2008.
- Réorganisation de la distri et mise en place de « Facteur d'avenir » : octobre 2008

Notre mot à dire....

La sectorisation des rouleurs est une bonne chose! D'ailleurs elle s'est pratiquée sur le centre il y a quelques années mais sans réelle volonté de l'appliquer. Et au premier découvert venu, les pratiques anciennes sont vite revenues.... Par contre la sectorisation des congés demande une prudence extrême car avec ce dossier, la Direction manipule de la dynamite! Pour la CFDT, il serait inadmissible que sous-prétexte de mise en place des SAR, les anciens aient le sentiment de revenir à la case départ et de se sentir quelque part les dindons de la farce.

Une nouvelle fois sur un bureau, La Poste ouvre un chantier « Facteur d'avenir » en même temps qu'une réorganisation au risque d'entretenir les amalgames. Or, il faut savoir que, de toute façon, avec ou sans « Facteur d'avenir », Paris 19 aurait été réorganisé, La Poste (surtout sur Paris) est parti sur un rythme « sarkozien » de réajustement quasi-permanent.

Et qui dit réorg, dit : conditions de travail. Pour la CFDT, la nouvelle organisation qui sera mise en place devra faire preuve d'une réelle volonté d'améliorer les conditions de travail conformément aux engagements contenus dans « Facteur d'avenir ». C'est pourquoi, lors des accompagnements, nous demandons que l'on calcule non plus seulement en nombre d'objets emmenés mais aussi en poids et que cette charge quotidienne soit évaluée.

Enfin nous refuserons une négociation donnant-donnant. Notre logique, et celle qui doit prévaloir dans ce dossier, <u>c'est celle du gagnant-gagnant!!!</u>

Avec Vous, Pour Vous, la CFDT!